

...L'INJEP

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire vient de publier 3 documents portant sur la pratique sportive : les *Chiffres clés du sport 2020*. Il propose une synthèse de données statistiques dans le domaine du sport en France, le « Baromètre national des pratiques sportives 2020 ».



Le but de ce travail est la mesure de la pratique sportive sur la dernière année écoulée et une étude portant spécifiquement sur les pratiques sportives des jeunes âgés de 13 ou 14 ans en dehors du collège, intitulée « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été ».

Quelle est la fonction sociale des enquêtes de statistique publique que vous menez sur l'état du sport en France ?

Notre mission consiste à fournir des informations de cadrage, des statistiques et indicateurs de références ou des études plus détaillées dans le cadre des travaux de la statistique publique. Dans le domaine du sport, les enquêtes que nous menons visent à décrire la pratique sportive de la population française dans son ensemble, de haut niveau comme simplement récréative, et s'intéressent aussi à des formes de pratique ou à des populations plus spécifiques, comme la pratique licenciée mesurée à partir du recensement annuel des licences et des clubs sportifs. Mais nos analyses vont au-delà de la pratique et portent sur le sport sous toutes ses dimensions. Nous produisons ainsi des données sur le sport en tant que secteur économique et en tant que milieu professionnel (insertion professionnelle des diplômés BPEPS ou STAPS). Notre rôle est de fournir des informations fiables et de qualité sur l'ensemble des français afin d'aider à la prise de décision et d'apporter un éclairage sur les politiques publiques mises en œuvre. Le statut de service statistique ministériel assure notre indépendance et l'objectivité de nos travaux.

Quels sont les points les plus remarquables des derniers résultats de vos travaux ?

Les chiffres clés du sport soulignent que parmi les 66 % de français de 15 ans

ou plus ayant déclaré avoir pratiqué au moins une activité physique ou sportive en 2018, 80 % sont des pratiquants réguliers (au moins une fois par semaine). La pratique est avant tout autonome : un peu moins de la moitié (48 %) des pratiquants déclare au moins une de leurs activités comme étant encadrée, 33 % déclarent adhérer à un club ou une association et 24 % déclarent au moins une de leurs activités comme étant licenciée. Ces résultats sont liés au fait que l'enquête porte sur une population âgée de 15 ans ou plus. Or, nous savons par ailleurs que 40 % des licences sont détenues par des personnes plus jeunes.

Nous avons des résultats plus récents grâce à l'édition 2020 du Baromètre mais ils sont nécessairement étudiés sous l'angle de l'effet de la pandémie.

Concernant la pratique des moins de 15 ans, l'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, réalisée en 2019, montre que 83 % des collégiens âgés de 13 ou 14 ans font du sport au moins une fois par semaine en plus des cours d'EPS obligatoires. Près de deux sur trois pratiquent au moins une activité dans le cadre d'une association ou d'un club sportif et 57 % sont licenciés. Plus les élèves sont issus d'un milieu social favorisé, plus leur pratique est soutenue, encadrée et licenciée. Ces disparités sociales sont renforcées par le rapport global au sport de leurs parents (pratique et intérêt général pour le sport) ainsi que par la durée des départs en vacances d'été.

Ne pensez-vous pas que mesurer la pratique sportive des français avec une référence à une pratique par an est une mesure qui manque de précision pour justifier de la qualité de pratiquant sportif ?

Dans la lignée des travaux menés en sociologie des pratiques sportives, nous nous intéressons au sport comme pratique

culturelle. C'est pourquoi la plupart de nos enquêtes ne mesurent pas le temps réel de pratique sportive mais observent plutôt sa fréquence. Par ailleurs, nous observons la pratique d'activités physiques et sportives, pas seulement de sport, car nous nous intéressons tant au sport de haut niveau encadré, en compétition, qu'à la pratique autonome et aux activités de loisir. En ce sens, il est nécessaire de faire référence à une pratique physique ou sportive au moins une fois au cours

« Plus les élèves sont issus d'un milieu social favorisé, plus leur pratique est soutenue, encadrée et licenciée. »

des douze derniers mois pour ne laisser échapper aucun type de pratique, pas même celles qui ne sont généralement que ponctuelles, saisonnières ou pratiquées uniquement en vacances... Néanmoins, le style de pratique et sa régularité ont fait l'objet d'un mode de questionnement approfondi dans le Baromètre national des pratiques sportives 2020. De fait, demander la fréquence de pratique par semaine, mois (ou année pour les pratiques hors confinement) permet d'identifier les pratiquants réguliers et ce pour toutes les pratiques citées, pendant le confinement et hors confinement. Ainsi, hors confinement, entre mi 2019 et mi 2020, 54 % des Français pratiquent au moins une fois par semaine. ♦ Entretien réalisé par